



BNA : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE LUNDI 30 AVRIL 2018

Les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 30 avril 2018 à 9 heures du matin à Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, Rue du Lac Turkana – 1053 Les Berges du Lac- Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2017.
2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2017, ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.
3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2017 et des opérations et conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.
4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2017.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2017.
6. Autorisation de rachat / cession d'une partie des actions de la Banque.
7. Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.
8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et de la rémunération des présidences et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration.
9. Désignation de membres au conseil d'administration

Source : tustex